

AUTO-ECOLE ITINERANTE DU TREMPLIN

Présentation de l'action « Permis de Conduire »

L'action « **Permis de Conduire** » est financée principalement par les institutions publiques : Région, Département.

Une participation forfaitaire de 300€ est toutefois demandée aux stagiaires pour le financement de la formation.

L'action « **Permis de Conduire** » est une action collective qui s'inscrit dans un parcours d'insertion. Elle a pour objectif l'obtention du permis de conduire afin de favoriser la mobilité professionnelle et sociale.

Les publics concernés sont les moins de 26 ans sans activité, les chômeurs longue durée, les personnes au RSA.

L'Auto-école itinérante est présente sur quatre villages :

- **Gilhoc le Lundi**
- **Saint Victor le Mardi**
- **Alboussière le Mercredi**
- **Colombier le Vieux le Jeudi**

L'Auto-école se déplace dans chaque village dans les salles fournies par les mairies avec l'ensemble du matériel nécessaire à l'enseignement du code et de la conduite.

Les horaires sont généralement de 9h à 12h et de 13h30 à 17h